

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2010)
Heft:	1
Artikel:	Habiter le centre ancien : projet-pilote à Porrentruy
Autor:	Beuret, Alain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-956903

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Habiter le centre ancien: projet-pilote à Porrentruy

ALAIN BEURET
architecte EPFL,
collaborateur
du service de
l'aménagement
du territoire,
Canton du Jura

Une partie du patrimoine architectural jurassien, urbain ou villageois, court le risque de disparaître à terme faute d'entretien, car les centres de certaines localités pourraient se dépeupler dans un avenir proche au profit des quartiers périphériques. Pour remédier à cette tendance lourde, le Canton veut encourager une alternative: habiter le centre ancien. Un projet-pilote est actuellement en cours à Porrentruy et Fontenais: l'Etat et les communes aident financièrement les projets de réhabilitation.

Encourager la réhabilitation de l'habitat dans les centres anciens permet de freiner l'étalement des constructions, de favoriser la mixité et d'assurer la pérennité de notre patrimoine bâti. Pour toutes ces raisons, il apparaît évident qu'un tel engagement va dans le sens d'un développement durable de notre territoire. Le nouveau plan directeur cantonal jurassien prévoit la mise en place d'un programme d'encouragement

avec un soutien financier de la part de l'Etat et des communes.

[ILL.1] Saniertes Altstadthaus in Porrentruy (Foto: H. Leuzinger, Rheinfelden)

Concours d'idées et évaluation d'impacts sur la santé (EIS)

En 2006, un concours d'idées a été organisé à Porrentruy: deux bâtiments ont été choisis comme boîtes à idées. Les participants étaient invités à élaborer un projet de réhabilitation sur la base de scénarios de vie. L'ensemble des propositions primées à l'issue du concours (projets et scénarios de vie) ont été rassemblées dans un catalogue d'idées intitulé «Habiter le centre ancien». Une évaluation d'impacts sur la santé (EIS) a été en outre menée sur le programme, ce qui constitue une démarche novatrice en Suisse. L'ensemble de ces documents est disponible sur le site: www.jura.ch/rehabilitation.

Projet-pilote en cours à Porrentruy et Fontenais

Le Gouvernement jurassien a décidé, avant de lancer un projet de loi, de réaliser une expérimentation avec un projet-pilote. Celui-ci a débuté en 2009 et se déroule sur quatre ans en ville de Porrentruy et dans la commune rurale voisine de Fontenais. Le principe est que l'Etat et les communes aident financièrement à l'élaboration d'avant-projets globaux chiffrés, à raison d'un montant maximum par objet de CHF 40 000.–



[ILL.1]

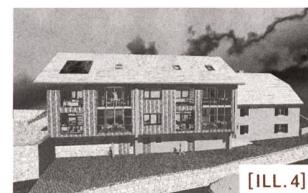


[ILL.2] Vue du centre ancien de Porrentruy

[ILL.2]



[ILL.3]



[ILL.4]



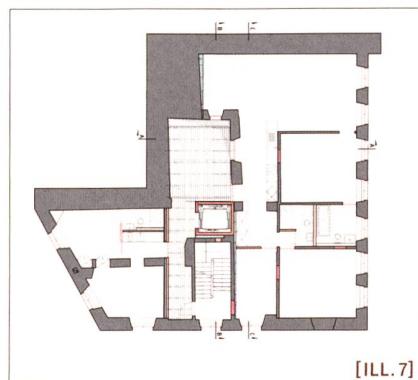
[ILL.5]

[ILL.3–5] Projet-pilote dans le village de Fontenais: Deux anciennes granges vides accolées à un bâtiment ancien en maçonnerie. Quatre nouveaux appartements seront réalisés dans les granges; le chantier devrait démarrer au printemps 2010.

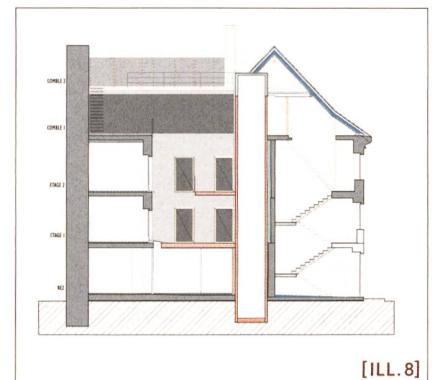
[ILL.6–8] Projet-pilote, actuellement en cours à Porrentruy. Ce bâtiment en vieille ville abritait autrefois de petits logements sans confort pour des saisonniers.



[ILL.6]



[ILL.7]



[ILL.8]

(dont 15 000 à charge du Canton et 25 000 à charge de la commune concernée). Ce projet bénéficie du soutien de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) au titre de projet-modèle pour le développement durable du milieu bâti.

L'intérêt de la démarche réside, entre autres, dans le fait que les aides allouées interviennent dans la phase d'élaboration des projets (ce qui doit contribuer à améliorer leur qualité) et qu'elles peuvent être comptabilisées dans les fonds propres des maîtres d'ouvrage, ce qui facilite l'établissement des plans de financement pour les investissements.

Dans la pratique, l'architecte-urbaniste de la ville de Porrentruy, M. Pascal Janel, est chargé de la promotion de ce programme auprès du public. Il conseille les maîtres d'ouvrage et procède à une évaluation des projets selon une grille de critères qui prend en compte la qualité formelle du dossier, la qualité des relations entre partenaires, la pertinence de la réponse, le respect du cadre bâti, la diversité de l'habitat, la qualité en termes d'utilisation de l'énergie, la prise en compte du développement durable et enfin, les mesures d'hygiène et de promotion de la santé. Cette évaluation sert de base à l'octroi de l'aide financière communale. Les bâtiments sont ensuite visités par deux experts cantonaux qui établissent un bref rapport à l'attention de la Commission cantonale des paysages et des sites. Celle-ci prévise le dossier à l'attention du chef du Département de l'Environnement et de l'Equipement qui statue sur le montant de l'aide financière cantonale.

Deux premiers projets porteurs

Actuellement, un an après le lancement, deux projets ont pu bénéficier d'un soutien financier. Le premier concerne un bâtiment en vieille ville de Porrentruy qui abritait autrefois de petits logements sans confort pour des saisonniers. Vide depuis de nombreuses années, cette bâtie présente un volume imposant. Un couple de propriétaires a vendu sa maison pour l'acquérir et se réinstaller au centre. Cinq nouveaux logements y sont prévus (2 × 2 pièces, 2 × 3 pièces et 1 × 4 pièces). Au rez-de-chaussée, deux bureaux avec entrée indépendante seront en outre aménagés. L'appartement en duplex dans les combles disposera d'une nouvelle terrasse aménagée dans la toiture côté cour. Du point de vue du patrimoine, le projet respecte bien le bâtiment existant: aucune nouvelle ouverture n'est projetée sur rue. L'escalier principal, les plafonds et les boiseries seront conservés. La cour intérieure retrouvera sa forme première et un spa y sera mis à disposition de l'ensemble des habitants. Un ascenseur desservira l'ensemble des étages et une rampe sera aménagée devant l'entrée, permettant un accès aisément accessible aux personnes à mobilité réduite. Le permis de construire a été accordé et le chantier vient de démarrer.

Le deuxième projet se situe dans le village de Fontenais, à côté de l'église. Il s'agit là d'investir deux anciennes granges vides, accolées à un bâtiment ancien en maçonnerie qui est, quant à lui, déjà habité. Quatre nouveaux appartements seront réalisés (2 × 3 pièces au rez-de-chaussée et deux duplex dans les combles de 4.5 et 5.5 pièces). Chaque appartement disposera d'une grande loggia, aménagée à l'intérieur du volume, en façade ouest. L'intervention a fait l'objet d'une étude très poussée sur le plan énergétique et vise l'obtention du label Minergie. La demande de permis de construire a été déposée et le chantier devrait démarrer au printemps prochain.

D'autres projets attendus

Deux autres avant-projets sont annoncés et devraient prochainement être soumis aux autorités pour une demande de soutien. Des effets indirects sont également ressentis à Porrentruy où les autorités communales constatent un regain d'intérêt pour la réhabilitation; le nombre de demandes de subventions communales pour la rénovation de façades est en augmentation.

Le maintien de la qualité des projets sur le long terme nécessite une attention particulière. L'Etat et les communes se doivent de valoriser leurs investissements et de susciter de nouvelles opérations. L'information et la publicité sont donc indispensables. A cet égard, une distinction bisannuelle de CHF 15 000.– est prévue. Les enseignements tirés au terme des deux premières années de mise en œuvre du projet-pilote permettront de préciser les conditions d'une mise en œuvre élargie à l'ensemble du territoire cantonal au travers d'une loi et d'un crédit-cadre de longue durée.

LIEN

www.jura.ch/sat

ZUSAMMENFASSUNG *In der Altstadt wohnen: Pilotprojekt in Porrentruy*

Im Jura droht ein Teil des architektonischen Erbes sowohl in den Städten als auch auf dem Land in der nahen Zukunft zu verschwinden, da immer mehr Menschen aus den historischen Zentren in Quartiere in Randgemeinden ziehen und die Ortskerne dadurch verwässern. Um diesem Trend entgegenzuwirken, will der Kanton als Alternative das Wohnen in der Altstadt fördern. In Porrentruy und Fontenais läuft momentan ein entsprechendes Pilotprojekt, bei dem Kanton und Gemeinden Sanierungsprojekte mit maximal 40 000 Franken pro Vorhaben unterstützen.

Bis heute, ein Jahr nach Start des Projekts «Habiter en centre ancien», wurden zwei Bauvorhaben finanziell unterstützt. Das erste betrifft ein Gebäude in der Altstadt von Porrentruy, in dem früher kleine Wohnungen ohne jeglichen Komfort untergebracht waren. In diesem Haus, das seit Jahren leer steht, werden neu fünf Wohnungen und zwei Büros eingerichtet. Das zweite Projekt wird im Dorf Fontenais umgesetzt: Hier sollen in zwei alten verlassenen Scheunen vier Wohnungen entstehen.

Weitere Vorprojekte sind angekündigt und sollen den Behörden in Kürze zur finanziellen Unterstützung unterbreitet werden. Nach Ablauf der zweijährigen Pilotphase soll auf der Grundlage der ersten Erfahrungen schliesslich präzisiert werden, wie dieses Projekt über ein Gesetz und einen langfristigen Rahmenkredit auf das gesamte Kantonsgebiet ausgedehnt werden kann.